

Synthèse sur l'évolution des normes IPSAS.

La normalisation comptable internationale pour le secteur public s'est très fortement renforcée dans les dernières années. Elle couvre désormais, grâce à un ensemble de 21 normes dites IPSAS (International Public Sector Accounting Standards), une très large part de l'activité des Etats et autres entités publiques. Toutes ces normes sont fondées sur une approche de droits constatés et répondaient au souci d'adapter au secteur public les principes et cadres comptables utilisés internationalement pour les entreprises. Mais depuis deux ans le Conseil de la normalisation internationale a retenu comme première priorité de ses travaux ceux qui concernent les domaines spécifiques au secteur public, non traités par définition par les normes IAS/IFRS. Sont ainsi visés les obligations de politique sociale des Etats, la place particulière tenue pour les gouvernements par le budget et sa relation avec les états financiers, et les systèmes de retraite. Où en sommes nous ? Comment se présentent ces travaux ? Quels sont les liens avec les autres réflexions ou travaux en cours ? S'agissant plus particulièrement des engagements de retraite peut-on déjà discerner une orientation ?